Communiqué de presse du SE-Unsa

Reprise le 11 mai dans les écoles : impossible et inacceptable

Le Premier ministre a annoncé à l'Assemblée nationale le report de la reprise des lycées à début juin en fonction de l'évolution de l'épidémie et une reprise conditionnelle des collèges le 18 mai pour les classes de 6e et 5e selon la situation sanitaire des départements. **La prise en compte du contexte sanitaire pour le second degré est une bonne nouvelle même si l'organisation d'une reprise décalée de quelques semaines resterait à hauts risques.**

Ce recul bienvenu par rapport aux hypothèses initiales du ministre jette une lumière particulièrement crue sur le sort fait au premier degré. Au motif affiché d'objectifs pédagogiques et de justice sociale, la reprise pour les élèves de primaire est en fait liée à la reprise de l'activité économique du pays. S'il ne faut pas nier cette nécessité, il convient d'être clair ; la reprise de l'école primaire puis des élèves de 6e et 5e vise à libérer les parents qui devront reprendre le travail dès le 11 mai des impératifs de garde de leurs enfants.

Pour le SE-Unsa, la réouverture de toutes les écoles est impossible à mettre en œuvre d'ici le 11 mai et se heurte à plusieurs contradictions et incohérences :

- Comment comprendre un déconfinement différencié en fonction de l'évolution de l'épidémie dans les départements mais une réouverture de toutes les écoles maternelles et élémentaires dès le 11 mai ?
- Comment accepter que pour la société en général, les regroupements soient limités à 10 personnes et que dans les écoles et établissements, la taille du groupe soit fixée à maximum de 15 ?
- Comment comprendre qu'on demande que les activités sportives collectives soient interdites et que l'exécutif envisage que les enfants fassent eux des activités sportives organisées par les collectivés territoriales ?

En plus de ces questions, restent en suspens toutes les considérations sanitaires pour lesquelles à ce jour, **aucune garantie n'est apportée après les préconisations dictées par les autorités de santé. Le ministre répète qu'il y aura un protocole strict mais celui-ci n'est pas connu.**

D'un point de vue pédagogique, la reprise envisagée n'est pas cohérente non plus avec des groupes d'élèves en présentiel et d'autres qui poursuivront à distance. **Pour le SE-Unsa, il est hors de question que les enseignants des écoles fassent double journée.**

Le Premier ministre a renvoyé au local la responsabilité de prendre les décisions et le ministre ajouté que chaque famille serait informée le 4 mai**. Pour le SE-Unsa, il est inacceptable que l'exécutif mette ainsi la pression sur les acteurs locaux, dans l'urgence, et se défausse de sa responsabilité sur les directeurs, les enseignants et les municipalités** en disant accorder toute sa confiance aux acteurs de terrain pour trouver l'organisation la plus appropriée.

Pour le SE-Unsa, l'école, ses élèves et ses personnels méritent les mêmes protections, les mêmes garanties et les mêmes droits que le reste de la société française. Le SE-Unsa poursuit ses interventions à tous les niveaux et se met en capacité d'accompagner les équipes pour les protéger d'une reprise précipitée et imposée.

Contact presse : Franck HIALE 06 89 34 86 83